



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

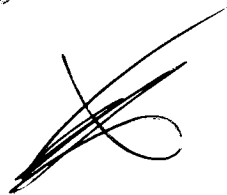
Numéro de gestion : 1996 B 01427

Numéro SIREN : 407 494 780

Nom ou dénomination : A M F (ACHATS METAUX FERRAILLES)

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2017 sous le numéro de dépôt 2334

CERTIFIÉ CONFORME



A M F (ACHATS METAUX FERRAILLES)

Société par actions simplifiée

Au capital de 200.000 euros

Siège social : Ancien Chemin de Paris 27 FEV. 2017

ZI de Limay Porcheville

78440 PORCHEVILLE

RCS VERSAILLES B 407 494 780

n° de
gestion



n° de
chrono

Quint.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 04 NOVEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25.742,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 25.742,70 euros
En intégralité au crédit du poste « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2013 : 250.000 euros, soit 166,67 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250.000 euros
- Exercice clos le 30 juin 2014 : 100.000 euros, soit 66,67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100.000 euros
- Exercice clos le 30 juin 2015 : néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pascal CROUTTE



Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2		
Adresse de l'entreprise ANCIEN CHEMIN DE PARIS 78440 PORCHEVILLE		Durée de l'exercice précédent* 1 2		
Numéro SIRET* 4 0 7 4 9 4 7 8 0 0 0 0 3 1		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 6		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB		AC	
	Frais de développement* CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	2 880	AG 2 880	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	717 858	AS 616 420	
	Autres immobilisations corporelles AT	1 039 169	AU 773 194	
Immobilisations en cours AV		AW		
Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières* BH	56 986	BI 56 986	
	TOTAL (II) BJ	1 816 892	BK 1 392 494	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM
		En cours de production de biens BN		BO
		En cours de production de services BP		BQ
Produits intermédiaires et finis BR		1 807	BS 1 807	
Marchandises BT		476 738	BU 476 738	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		1 361	BW 1 361	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		74 757	BY 74 757	
Autres créances (3) BZ		81 103	CA 81 103	
Capital souscrit et appelé, non versé CB			CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)			CE	
Disponibilités CF	352 667	CG 352 667		
Charges constatées d'avance (3)* CH	6 841	CI 6 841		
TOTAL (III) CJ	995 274	CK 995 274		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 812 166	1A 1 392 494	
Renvois: (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks : Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 1381 SAS AMF		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000 ...)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	650 440
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 743
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 941
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	181 344
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	12 672
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	231 304
	Dettes fiscales et sociales	DY	87 701
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	528
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	523 489
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 419 672
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	523 489
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
					Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 784 611	FB	FC	1 784 611	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF		
		FG	54 572	FH	FI	54 572	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 839 182	FK	FL	1 839 182	
	Production stockée*				FM	(5 393)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	51 342	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 885 132
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	984 193	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(166 338)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	43 270	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	478 651	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	13 442	
	Salaires et traitements*				FY	240 053	
	Charges sociales (10)				FZ	101 630	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	151 857	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 846 758	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	38 374
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	543	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	543	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(542)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	37 832

Désignation de l'entreprise 1381 SAS AMF				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	6 898	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	1 281	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8 179	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(8 179)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)				HK	3 911	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 885 134	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 859 391	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	25 743	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier*		HP	66 383
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	51 342
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
ANNUL NEODYME CH 2012				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				5 000		
Dot. aux amort. except. cédées				1 281		
TRESOR PUBLIC rev cap mobilier				1 898		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N°2054-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

Désignation de l'entreprise 1381 SAS AMF										Néant ☐ *	
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	2 880	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants M3	37 078	KS	700 072	KT		KU	28 256
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*				KV	706 955	KW		KX	15 344
		Matériel de transport*				KY	296 780	KZ		LA	15 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 090	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers*				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	1 708 897	LO		LP	58 600	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	36 743	1U		1V	20 243		
TOTAL IV				1Q	36 743	1R		1S	20 243		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 748 520	ØH		ØJ	78 843		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	2 880	LW		1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	10 470	MK	717 858	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	722 299	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	311 780	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	5 090	MU	
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IV		NG	10 470	NH	1 757 027	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations			1Ø		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	56 986	2G		
TOTAL IV			13		NJ		NK	56 986	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	10 470	ØL	1 816 892	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2055-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

Désignation de l'entreprise 1381 SAS AMF												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN							
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH							
TOTAL I			2 226			655						2 880							
TOTAL II																			
Terrains			PI			PJ			PK			PL							
Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ							
Constructions			PR			PS			PT			PU							
Sur sol d'autrui			PV			PW			PX			PY							
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions																			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC							
			558 563			68 327			10 470			616 420							
Autres			QD			QE			QF			QG							
Inst. générales, agencements, aménagement divers			413 579			71 283						484 862							
Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK							
			273 330			11 768						285 099							
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO							
			2 129			1 105						3 233							
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT							
TOTAL III			QU			QV			QW			QX							
			1 247 601			152 483			10 470			1 389 614							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON			OP			OQ			OR							
			1 249 827			153 138			10 470			1 392 494							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobiliations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
TOTAL I																			
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL II																			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
Constructions																			
Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles																			
Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO					
TOTAL IV																			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

N°2056-SD

Désignation de l'entreprise 1381 SAS AMF

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF										Néant ☐ *				
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL			UM			UN					
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US					
	Autres immobilisations financières		UT	56 986		UV	56 986		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA											
	Autres créances clients		UX	74 757		74 757								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI											
	Personnel et comptes rattachés		UY											
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ											
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 933		13 933								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	64 668		64 668								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 466		2 466								
		Divers	VP											
	Groupe et associés (2)		VC											
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	36		36								
	Charges constatées d'avance		VS	6 841		6 841								
	TOTAUX			VT	219 686		VU	219 686		VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD											
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE											
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y											
Autres emprunts obligataires (1)			7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG											
	à plus d'1 an à l'origine		VH	9 941		9 941								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A											
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	231 304		231 304								
Personnel et comptes rattachés			8C	30 398		30 398								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	48 609		48 609								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 093		6 093								
	Obligations cautionnées		VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 601		2 601								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J											
Groupe et associés (2)			VI	181 344		181 344								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	13 200		13 200								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ											
Produits constatés d'avance			8L											
TOTAUX			VY	523 489		VZ	523 489							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 976		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.								

Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 6		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	25 743	
			de son conjoint				WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE 2 096	XC	2 950	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG 854			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	1 898	
	Amendes et pénalités		WJ	1 898	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							I7	3 911
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du C.G.I.) SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C) SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	34 502	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales*						WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A				XB		
							I6		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							WZ	
	Majoration d'amortissement*							XA	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) L5	XD	2 250
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies) PA	XF	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A) ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) IF			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) XC		
				Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissements *		X9	Créance dégagee par le report en arriere de deficit ZI		XG	6 181	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	26 071		XH	8 431	
		déficit (II moins I)					XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	26 071		XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise 1381 SAS AMF		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	21 822
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges*			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation*			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS				
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)				
XU ☐				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise 1381 SAS AMF												Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales		ZB						
						{ - Autres réserves		ZD	31 656					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	31 656		Dividendes			ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions			ZF						
	TOTAL I	ØF	31 656		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZH	31 656					
TOTAL II														
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7 275 053)										YQ	231 234		
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	44 828		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	108 698		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	23 512		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	301 613		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	478 651		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	6 014		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	7 428		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	13 442		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	35 435		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	149 837		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ	237 504		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS			
	- Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : handicapés :)										YP	5		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*										ZK	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher Sinon 0 ZR	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL									
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO									
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*		Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)		(6)
I - Immobilisations*	1	DENUDEUR PMS	8 970	8 970			0
	2	GUAINVILLE COMPRESSEUR	1 500	1 500			0
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	0	0				
	2	0	0				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 9							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 10							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % 11							
				(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF			Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant	☒ *			
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)											
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie										
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)										
	sur 10 ans										
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)										
	TOTAL 1										
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer						
	sur 3 ans au titre de	N - 1									
		N - 2									
		N - 1									
		N - 2									
		N - 3									
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 4									
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N - 5									
	(à préciser) au titre de :	N - 6									
		N - 7									
		N - 8									
		N - 9									
TOTAL 2											
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.											
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)								
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer						
TOTAL											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N°2059-B-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2.
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*.
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : 1381 SAS AMF

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01072015

et clos le : 30062016

Durée en nombre de mois

1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	1 784 611
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	54 572
Production stockée	OD	(5 393)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 833 791

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	984 193
Variation de stocks (marchandises)	OO	(166 338)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	43 270
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	303 570
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	4 830
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...) T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 169 525

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	664 266
-----------------------------	-------------------	----	---------

IV - Cotation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	170 251
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 839 183

Période de référence	GY	0	1	/	0	7	/	2	0	1	5	GZ	3	0	/	0	6	/	2	0	1	6
Date de cessation	HR			/			/								/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Editions Informatiques Comptables



N° 11624 * 16

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1 (1)
1Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 6

N° SIRET

4 0 7 4 9 4 7 8 0 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

1381 SAS AMF

ADRESSE (voie)

ZONE INDUSTRIELLE LIMAY-PORCHEVILLE ANCIEN CHEMIN DE PARIS

CODE POSTAL

78440

VILLE

PORCHEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

CROUTTE

Prénom(s)

PASCAL

Nom marital

% de détention

50,07

Nb de parts ou actions

751,00

Naissance : Date

23051971

N° Département

80

Commune

ALBERT

Pays

FRANCE

Adresse : N°

319

Voie

CHEMIN DES PLATEAUX

Code Postal

78520

Commune

SAINT MARTIN LA GARENNE

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

LOMBARD

Prénom(s)

MARC

Nom marital

% de détention

49,93

Nb de parts ou actions

749,00

Naissance : Date

11071950

N° Département

78

Commune

FOLLAINVILLE DENNEMON

Pays

FRANCE

Adresse : N°

80

Voie

RUE DES CHABUSSIS

Code Postal

78520

Commune

GUERNES

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-F-SD Informations Comptables Février 2016



N° 11625 * 16

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1 (1)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 6

N° SIRET

4 0 7 4 9 4 7 8 0 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

1381 SAS AMF

ADRESSE (voie)

ZONE INDUSTRIELLE LIMAY-PORCHEVILLE ANCIEN CHEMIN DE PARIS

CODE POSTAL

78440

VILLE

PORCHEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Janvier 2016

Editions Informatiques Comptables

N° 2059-G-SD

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



Bruno ORBAN

Commissaire aux comptes

A M F (ACHATS METAUX FERRAILLES)

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 Euros

Siège social : Ancien Chemin de Paris

ZI DE LIMAY

78440 PORCHEVILLE

407 494 780 RCS VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2015/2016 - CLOS LE 30

JUIN 2016

Ce rapport contient 15 pages y compris les annexes

BLOCKORBAN

Adresse postale :

BP 90236

60631 CHANTILLY Cedex

Adresse géographique :

1399, rue de la Chaussée 60270 GOUVIEUX

E-mail : bruno.orban@orange.fr

Port : 06.45.52.45.10 Tél : 03.44.29.08.24 Fax : 03.44.28.33.21

SAS au capital de 20.000 Euros

501 595 409 RCS Compiègne

A M F (ACHATS METAUX FERRAILLES)

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 Euros

Siège social : Ancien Chemin de Paris

ZI DE LIMAY

78440 PORCHEVILLE

407 494 780 RCS VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2015/2016 - CLOS LE 30** **JUIN 2016**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

-le contrôle des comptes annuels de la société A M F (ACHATS METAUX FERRAILLES) tels qu'ils sont joints au présent rapport,

-la justification de nos appréciations,

-les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Nous avons notamment apprécié la problématique des normes relatives aux contraintes environnementales.

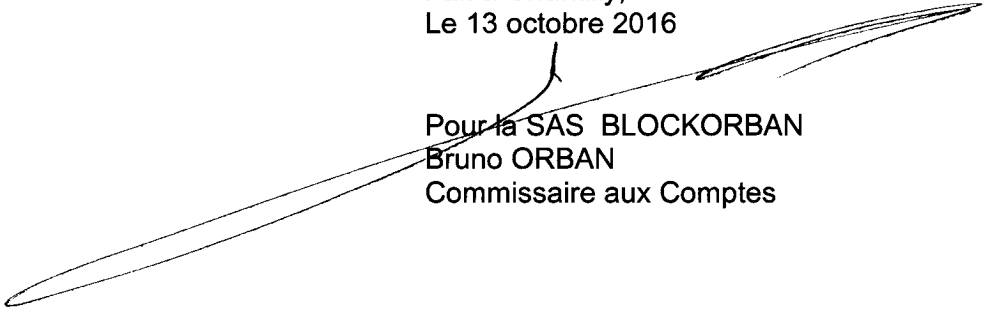
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et sur les comptes annuels

Fait à Chantilly,
Le 13 octobre 2016



Pour la SAS BLOCKORBAN
Bruno ORBAN
Commissaire aux Comptes

PJ : Comptes annuels 2015 /2016
Total bilan :1420k€. Résultat : +26k€.



BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le :		30/06/2016	30/06/2015	
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			30					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31	2 880	2 880		655	
		Frais de développement						
		Concessions, brevets et droits similaires						
		Fonds commercial (1)						
		Autres immobilisations incorporelles						
		Immobilisations incorporelles en cours						
		Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	31	717 858	616 420	101 438	141 509	
		Constructions						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						
		Autres immobilisations corporelles						
		Immobilisations en-cours						
		Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)						
		Autres participations						
		Créances rattachées à des participations						
		T.I.A.P						
		Autres titres immobilisés						
		Prêts						
		Autres immobilisations financières						
Total (II)			1 816 892	1 392 494	424 399	498 693		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32	1 807		1 807	7 200	
		En-cours de production de biens						
		En-cours de production de services						
		Produits intermédiaires et finis						
		Marchandises						
		Avances et acomptes versés	33	1 361		1 361	1 582	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34	74 757		74 757	220 917	
		Autres créances (3)		81 103		81 103	98 962	
		Capital souscrit et appelé, non versé						
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	35	352 667		352 667	169 964	
Instruments de trésorerie								
COMPTES DE RÉGULARISATION		Disponibilités						
		Charges constatées d'avance (3)	36	6 841		6 841	6 689	
		Total (III)		995 274		995 274	815 714	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	36					
		Primes de remboursement d'obligations (V)						
		Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I à VI)			2 812 166	1 392 494	1 419 672	1 314 408		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes			(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :		Stocks :			Créances :	



BILAN PASSIF

		Note	30/06/2016	30/06/2015
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 200 000)		200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
	Réserve légale (3)		20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		650 440	618 785
	Report à nouveau			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		25 743	31 656
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		896 183	870 440
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		9 941	15 916
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		181 344	191 413
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		12 672	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	231 304	93 542
	Dettes fiscales et sociales		87 701	142 832
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		528	264
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	44		
	Total (IV)		523 489	443 968
	Ecart de conversion passif (V)	44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		1 419 672	1 314 408
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre			
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		523 489	443 968
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			



COMPTE DE RESULTAT

					Note	30/06/2016	30/06/2015
Nombre de mois de la période						12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total
	Ventes de marchandises		1 784 611			1 784 611	2 425 933
	Production vendue	biens	54 572			54 572	4 463
		services					
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		1 839 182			1 839 182	2 430 397
	Production stockée					-5 393	-31 800
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					51 342	
	Autres produits (1) (11)					1	1
Total des produits d'exploitation (2) (I)						1 885 132	2 398 597
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			51	984 193	1 300 823	
	Variation de stock (marchandises)				-166 338	59 830	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				43 270	72 832	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				478 651	410 735	
	Impôts, taxes et versements assimilés				13 442	15 145	
	Salaires et traitements				240 053	229 447	
	Charges sociales (10)				101 630	99 336	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				151 857	183 497	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant						
	Dotations aux provisions						
	Autres charges (12)					1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					1 846 758	2 371 646
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					38 374	26 951	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			52			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			53	2		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					2		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			54	543	812	
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					543	812	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					-542	-812	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					37 832	26 139	



COMPTE DE RESULTAT

		Note	30/06/2016	30/06/2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55		15 526
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (VII)			15 526
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	56	6 898	5 257
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		1 281	
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		8 179	5 257
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)			-8 179	10 270
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
	Impôts sur les bénéfices (X)	58	3 911	4 753
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			1 885 134	2 414 123
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			1 859 391	2 382 468
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)			25 743	31 656

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont - Produits de locations immobilières		2 500
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier	66 383	59 094
		- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges	51 342	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	1 839 182,34	2 430 396,67
	(15)	Résultat en Euros et centimes	25 742,70	31 655,53



Annexe

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectués conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 880			2 880
Total	2 880			2 880
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	700 072	28 256	10 470	717 858
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	706 955	15 344		722 299
. matériel de transport	296 780	15 000		311 780
. matériel de bureau	5 090			5 090
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	1 708 897	58 600	10 470	1 757 027
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 743	20 243		56 986
Total	36 743	20 243		56 986
Total général	1 748 520	78 843	10 470	1 816 892



Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 226			2 880
Total	2 226			2 880
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	558 563	68 327	10 470	616 420
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	413 579	71 283		484 862
. Matériel de transport	273 330	11 768		285 099
. Matériel de bureau	2 129	1 105		3 233
. Emballages récupérables, divers				
Total	1 247 601	152 483	10 470	1 389 614
Total général	1 249 827	152 483	10 470	1 392 494

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 2 880	+ 2 226	+ 655
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+ 655	- 655
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 2 880	= 2 880	= 0

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 1 708 897	+ 1 247 601	+ 461 296
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 58 600		+ 58 600
Dotation de l'exercice		+ 152 483	- 152 483
Cessions ou mises hors service	- 10 470	- 10 470	-
Valeur en fin d'exercice	= 1 757 027	= 1 389 614	= 367 413

**Mouvements des immobilisations financières**

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 36 743
Acquisitions	+ 20 243
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 56 986

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	56 986
. à moins d'un an	56 986
. à plus d'un an	

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Installations techniques matériel et outillages industriels			
CAT CISAILLES MAT OCCASION	1 289		
ETS CABRELLI APP NETT VAPEUR	1 417		
CODIMATRA PELL SUR PNEUS TAKEUCHI TB175WOCCA	25 000		
SIAM SOUFLEUR ECHO	550		
Total	28 256		
Autres immobilisations corporelles			
PRESTIGE AUTO RENAULT MIDLUMOCCAS BB-567-SZ	15 000		
AVIDEON 3 CAMERAS SURVEILLANCE	5 508		
AIRE DE POLLUTION PUCHET	965		
MCM AIRE DE POLLUTION	4 274		
R PELEC ARMOIRE ELECTRIQUE BROEUR LEASING	4 598		
Total	30 344		
Total général	58 600		

Détail des cessions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Installations techniques matériel et outillages industriels			
GUAINVILLE COMPRESSEUR OCCASION	0		
DENUDEUR PMS	0		
Total			
Total général			

**Note 32 - Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré premier sorti"

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Mode de valorisation des stocks

Désignation	Mode de valorisation
Produits finis STOCK DE MARCHANDISES	DERNIER PRIX D'ACHAT HT

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 43 - Dettes**Mouvements des emprunts de l'exercice**

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts divers	15 916		5 976	9 941
Total	15 916		5 976	9 941

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	9 941	9 941		
. à 1 an maximum à l'origine				
. à plus d'1 an à l'origine	9 941	9 941		
Emprunts et dettes financières divers				
Total	9 941	9 941		

**Note 55 - Produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)**

Certaines entreprises ou autres structures peuvent bénéficier du "crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi" à raison des rémunérations éligibles qu'elles versent à leurs salariés au cours de l'année civile qui n'excèdent pas 2.5 fois le SMIC.

Conformément à l'article 244 quater C du CGI, si l'entreprise remplit les conditions, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est calculé au taux de 6% pour l'année 2015.

Pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, le CICE est comptabilisé au crédit du compte 649 et peut être imputé ou remboursé selon le cas. Les entreprises individuelles bénéficient d'un crédit imputable directement sur l'impôt sur le revenu.

L'utilisation du CICE des années précédentes a été conforme à la législation, ayant eu pour objet la compétitivité de l'entreprise, essentiellement à travers le financement de dépenses d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique ou énergétique, ou de reconstitution du fonds de roulement.

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
EDF-3 ECHEANCES X 444.03	1 332
FEUGAS-JURIDIQUE 2016	2 292
LAFARGE-MANQUE FACTURE	312
LARIVIERE-REP TOITURE CHEZ CLIENT	1 456
ORBAN-HNONRAIRES CAC	5 760
RAIMBAULT-06/2016	998
RAIMBAULT-BILAN 2016	998
RAIMBAULT-DEBOURS 6/12 x430	258
CONGES A PAYER BRUTS	15 274
CHARGES SOCIALES/CONGES A PAYER	6 501
Taxe d'apprentissage 2016 à payer	782
FPC 2016 à payer	633
CHARGES FISCALES/CONGES A PAYER	47
PROV CFE 2016 PRORATA	1 553
PROV TAXE DOUANES 2 TR 2016	360
TVS à payer	641
Total	39 198



Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
GDE-SA-GDE--FACT FA 0002	6 456
LUCIEN BRION-FACT FA 0003	14 935
MICELLI-FACTURE MANQUANTE	12 672
Total	34 063

Crédits-bails

Désignation	Crédits - bails Immobiliers	Crédits - bails mobiliers	Total
Valeurs des biens lors de la signature des contrats		764 694	764 694
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice		161 147	161 147
. nouveaux crédits-bails		138 374	138 374
. payées dans l'exercice		71 038	71 038
. à la fin de l'exercice		228 483	228 483
Dont			
. à un an au plus		69 546	69 546
. à plus d'un an, 5 ans au plus		158 938	158 938
. à plus de 5 ans			
<i>Amortissements théoriques</i>			
. au début de l'exercice			
. nouveaux crédits-bails			
. pratiqués sur l'exercice			
. à la fin de l'exercice			
Valeurs de rachat des crédits-bails actifs à la clôture		2 751	2 751



Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	56 986	56 986	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	74 757	74 757	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	13 933	13 933	
Taxe sur la valeur ajoutée	64 668	64 668	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 466	2 466	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	36	36	
Charges constatées d'avance	6 841	6 841	
Totaux	219 687	219 687	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine	9 941	9 941		
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	231 304	231 304		
Personnel et comptes rattachés	30 398	30 398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 609	48 609		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 093	6 093		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 601	2 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	181 344	181 344		
Autres dettes	13 200	13 200		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	523 490	523 490		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 976			